

Modèle de Contrat de confidentialité

Mis à jour le : 10.02.2025

Introduction

Un contrat de confidentialité, aussi appelé NDA (Non-Disclosure Agreement), est un document juridique qui protège les informations sensibles échangées entre deux parties. Il permet d'éviter la divulgation ou l'utilisation abusive de données stratégiques.

1. Protéger des informations sensibles 🔒

➡ Lorsqu'une entreprise partage des données clés (techniques, commerciales, financières...), elle prend le risque qu'elles soient utilisées sans son accord.

- ✓ Secrets de fabrication et brevets
- ✓ Business model et stratégies de développement
- ✓ Données clients et fournisseurs
- ✓ Informations financières et commerciales

2. Encadrer les échanges entre partenaires 🤝

➡ Un NDA formalise les conditions dans lesquelles les informations sont partagées. Il définit les responsabilités de chacun et évite toute ambiguïté.

- ✓ Préciser ce qui est confidentiel
- ✓ Délimiter l'usage autorisé des informations
- ✓ Fixer une durée de protection

3. Prévenir les risques de concurrence déloyale ⚖️

➡ Un ancien salarié, un fournisseur ou un consultant ayant eu accès à des informations sensibles pourrait les utiliser après la fin de la collaboration.

- ✓ Interdire l'exploitation des données après la rupture du contrat
- ✓ Empêcher la divulgation à un concurrent direct
- ✓ Sanctionner toute violation par des pénalités financières

5. Renforcer la confiance entre les parties 🤝

➡ Un NDA bien rédigé montre le sérieux et le professionnalisme d'une entreprise. Il rassure les partenaires et renforce leur engagement.

- ✓ Créer un cadre juridique clair
- ✓ Éviter les malentendus et litiges
- ✓ Garantir une collaboration plus sereine

Conclusion :

Le contrat de confidentialité est un outil juridique essentiel pour protéger les informations stratégiques d'une entreprise. Il permet d'éviter les fuites, la concurrence déloyale et les abus. Toute entreprise partageant des données confidentielles avec des partenaires, investisseurs, employés ou prestataires devrait en signer un avant tout échange d'informations sensibles !

Nota Bene - Clause de non-responsabilité

Les informations et modèles contenus dans ce document sont fournis à titre indicatif et ne sauraient en aucun cas constituer un avis juridique ou remplacer l'assistance d'un professionnel qualifié. Bien que toutes les précautions aient été prises pour fournir des informations exactes et à jour, l'éditeur de ce document décline toute responsabilité en cas d'erreurs, d'omissions ou d'inexactitudes.

Il est recommandé aux utilisateurs de ce modèle de consulter un avocat ou un conseiller juridique spécialisé pour vérifier la conformité des documents aux lois et règlements en vigueur, en fonction de leur situation spécifique. L'éditeur ne pourra être tenu responsable d'aucun dommage direct ou indirect résultant de l'utilisation de ces modèles, y compris en cas de requalification d'un contrat, de litiges, ou de sanctions administratives.

L'utilisation de ce modèle est effectuée sous la seule responsabilité de l'utilisateur. L'éditeur se réserve le droit de modifier et d'actualiser le contenu de ce document sans préavis.

Contrat de confidentialité

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

1. **[Nom, prénom, adresse, nationalité]**, ci-après dénommé « Partie divulgatrice ».
2. **[Nom, prénom, adresse, nationalité]**, ci-après dénommé « Partie réceptrice ».

Ci-après dénommés ensemble les « Parties ».

ARTICLE 1 - OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat a pour objet de protéger les informations confidentielles échangées entre les Parties dans le cadre de **[décrire le projet, la collaboration ou le partenariat]**.

ARTICLE 2 - DÉFINITION DES INFORMATIONS CONFIDENTIELLES

Sont considérées comme confidentielles toutes les informations échangées sous quelque forme que ce soit (écrite, orale, électronique), notamment mais sans s'y limiter :

- Données financières et commerciales.
- Stratégies de développement et business plan.
- Données techniques, brevets, prototypes.
- Données clients et fournisseurs.
- Tout autre élément identifié comme confidentiel par la Partie divulgatrice.

Ne sont pas considérées comme confidentielles :

- Les informations déjà publiques avant leur divulgation.
 - Celles obtenues légalement auprès d'un tiers sans obligation de confidentialité.
 - Celles développées indépendamment par la Partie réceptrice sans utiliser les informations confidentielles de l'autre Partie.
-

ARTICLE 3 - OBLIGATIONS DES PARTIES

La Partie réceptrice s'engage à :

- Ne pas divulguer les informations confidentielles à des tiers sans accord écrit.
 - Utiliser ces informations uniquement dans le cadre défini par le présent contrat.
 - Prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir leur protection.
-

ARTICLE 4 - DURÉE DU CONTRAT

Le présent contrat prend effet à compter de la date de signature et restera en vigueur pour une durée de **[X]** ans.

L'obligation de confidentialité perdure **[X]** ans après la fin du contrat, sauf accord contraire écrit.

ARTICLE 5 - EXCEPTIONS À LA CONFIDENTIALITÉ

La Partie réceptrice peut être autorisée à divulguer des informations confidentielles si :

- Une obligation légale ou réglementaire l'y contraint.
 - Un accord écrit de la Partie divulgatrice l'autorise.
 - L'information est déjà connue du public sans faute de la Partie réceptrice.
-

ARTICLE 6 - SANCTIONS EN CAS DE VIOLATION

Toute violation des obligations de confidentialité pourra entraîner :

- **Des dommages et intérêts** compensatoires en faveur de la Partie lésée.
 - **Une action en justice** pour obtenir une cessation immédiate de l'usage abusif des informations.
 - **Des pénalités financières** préalablement définies dans le contrat.
-

ARTICLE 7 - LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Le présent contrat est régi par le droit **[pays concerné]**.

En cas de litige, les Parties s'engagent à privilégier un règlement amiable avant toute action en justice. À défaut d'accord, la juridiction compétente sera **[tribunal compétent]**.

ARTICLE 8 - DISPOSITIONS FINALES

- Ce contrat ne confère aucun droit de propriété intellectuelle sur les informations divulguées.
- Toute modification devra être formalisée par un avenant signé des deux Parties.
- Chaque Partie conserve un exemplaire signé du présent contrat.

Fait à **[Lieu]**, le **[Date]**, en **[Nombre]** exemplaires.

Signatures :

[Nom et Signature Partie divulgatrice]

[Nom et Signature Partie réceptrice]

Ce modèle de contrat de confidentialité permet de clarifier certains éléments entre vous et vos partenaires. Pensez à ajuster chaque clause selon votre situation et consultez un professionnel si nécessaire.